



EN DÉBAT

#projet pegasus #jean-paul lecoq



Comment lutter contre le cyber-espionnage ? Face à Pegasus, appliquons le droit international, tout le droit international

Lundi 26 Juillet 2021, Latifa Madani

Le scandale du logiciel espion israélien Pegasus n'en finit pas de surprendre et d'indigner par l'ampleur de l'espionnage et, inversement, par l'absence totale de réactions internationales.

Alors que, grâce à l'incroyable travail de journalistes du monde entier, nous voyons la liste des personnes ciblées par ce virus s'allonger, il est urgent de se poser la seule question qui vaille : que faire ? Que faire lorsqu'un État espionne les plus hautes autorités d'un autre État ? Que faire lorsque ce logiciel menace l'inviolabilité du travail journalistique dans le monde ? Que faire face à cette violation du droit international, du droit à la vie privée, du droit de la presse ? Que faire face à l'absence de réactions institutionnelles ? Que faire face à l'inaction internationale ?

- À cela, répondons simplement : appliquons à nouveau le droit international, tout le droit international, rien que le droit international. De ce point de vue, face à cette situation, deux pays
- doivent particulièrement expier ce qu'ils ont fait à la France. Le premier est Israël. L'État hébreu est complice de tout ce scandale, puisque l'entreprise israélienne NSO Group, qui a créé le logiciel Pegasus, a besoin de l'autorisation du ministère israélien de la Défense pour exporter son produit. Les dirigeants de ce pays savent donc toute l'affaire et ne s'en sont jamais émus. Dont acte.

Reconnaissons officiellement l'État palestinien. Interdisons les importations de produits issus des

colonies. Mettons fin au blocus illégal d'Israël sur Gaza. Détruisons le mur de séparation entre les colonies d'Israël et les territoires palestiniens. Obligeons Israël à libérer tous les prisonniers politiques, à commencer par les enfants palestiniens emprisonnés. Soutenons activement la Cour pénale internationale dans son enquête pour crime de guerre et crime contre l'humanité dans les attaques menées par Israël à Gaza depuis 2014. Établissons un moratoire sur la coopération militaire et sécuritaire avec Israël.

Le deuxième pays est le Maroc, puisque ce sont les autorités marocaines qui ont le plus utilisé ce logiciel sur des Français, important sur notre territoire leurs méthodes d'espionnage. Des élus du plus haut rang ont été espionnés, accédant ainsi à des informations touchant à la sûreté même de notre État, ainsi que de très nombreux journalistes. Dont acte. Reconnaissons la République arabe sahraouie démocratique. Organisons au plus vite avec les Nations unies un référendum d'autodétermination au Sahara occidental, bloqué depuis 1991 par le Maroc, en violation totale du droit international. Détruisons le mur de sable qui sépare le Sahara occidental occupé du Sahara occidental libéré, et supprimons enfin les centaines de milliers de mines antipersonnel qui jonchent cette zone et qui tuent chaque année des civils innocents. Exigeons immédiatement la libération des prisonniers politiques sahraouis qui sont enfermés depuis dix ans pour la liberté du peuple sahraoui !

Faisons en sorte que la France arrête de soutenir coûte que coûte le Maroc dans sa volonté d'inclure le Sahara occidental dans les accords commerciaux avec l'Union européenne, contre l'avis de la Cour de justice de l'Union européenne. Faisons fermer le bureau de la République en marche à Dakhla. Voilà des mesures de rétorsion qui permettraient à la fois de faire un geste pour la paix et la vie en libérant les Palestiniens et les Sahraouis, plutôt que de créer des mesures brutales et violentes. C'est parce que, depuis des années et des décennies, la faiblesse ou la complicité de la communauté internationale a laissé faire les deux États cités qu'ils se croient aujourd'hui tout permis, inatteignables, qu'il y a urgence enfin à réaffirmer et militer pour le respect du droit international, et les décisions aujourd'hui s'imposent.

JEAN-PAUL LECOQ

Député PCF de Seine-Maritime

#projet pegasus #jean-paul lecoq #tribunes

